

Comité Directeur

Réunion du 25 février 2022

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Madame Sylvie SILVESTRE et Messieurs Didier BARDET, François CLERCQ, Antonio DOS SANTOS, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Régis PATTE.

Participant : Mesdames Charline TOURNEUR et Angélique DANTIN (CTD DAP) ainsi que Messieurs Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

Absents excusés : Madame Clothilde BRASSART, ainsi que Messieurs Alain CRESSON, Dominique DELABIE, Emmanuel FIRMIN, Cyril PAGE, Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS).

En préambule, Pascal TRANQUILLE, Président du DSF, transmet, au nom du Comité directeur, ses sincères condoléances à leur Collègue Alain CRESSON qui vient de perdre sa maman.

Il présente ensuite Charline TOURNEUR, Présidente de l'US MERICOURT et membre du CDOS, cooptée lors du Comité directeur du 03/11/21, qui sera en charge de la féminisation au sein du DSF.

1. Approbation des PV :

- **du 03/11/21 du Comité Directeur**
- **du 22/12/21 du Bureau du Comité Directeur**

Aucune remarque n'est formulée, les deux procès-verbaux des réunions du Comité directeur du 03/11/21 et du Bureau du 22/12/21 sont validés à l'unanimité des membres présents.

2. Affaires courantes

- **Entrevue avec Emmanuel FIRMIN ce 21/02/22 :**

Emmanuel rencontrant une problématique de temps en raison de sa situation professionnelle actuelle, se retire du Bureau du Comité directeur d'un commun accord avec le Président, tout en gardant ses diverses responsabilités en tant que membre.

Le Président Pascal TRANQUILLE propose que Régis PATTE soit nommé en lieu et place d'Emmanuel en tant que Secrétaire Général Adjoint du DSF.

Aucune objection, la proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

Régis est donc le nouveau Secrétaire Général Adjoint du DSF à compter du 26/02/22.

- **Courrier de Maître LEFEVRE :**

Suite à la notification de l'Appel émis pour Monsieur VARLET Florian auprès de la Cour d'Appel d'Amiens à l'encontre du district Somme Football et de la LFHF, Maître LEFEVRE a été chargé par la LFHF de défendre ses intérêts.

Maître LEFEVRE propose également de défendre les intérêts du DSF, Pascal demande donc l'approbation des membres à cet effet.

Validé à l'unanimité.

- **Dotation Nike :**

Monsieur Noël LE GRAET, Président de la FFF, informe que la convention avec NIKE permettra au District d'obtenir des dotations jusqu'à l'issue de la saison 2025/2026 avec une facilité de commande et un délai de livraison raccourci à 3 semaines.

- **Sollicitation de rendez-vous :**

Le Président du DSF recevra au siège du DSF:

- Les représentants de l'AS GLISY le 03/03/22 à 19h00
- La mairesse de Pont Rémy et les représentants du club le 12/03/22 à 10h00

- **Invitation de la mairie de Marcelcave :**

Le Président du DSF a été invité à l'inauguration du club house et des nouveaux vestiaires de l'US MARCELCAVE le 05/03/22 à 10h00.

Il sera accompagné du Président de la CDTIS, responsable du FAFA au niveau départemental. A ce titre, il trouve dommageable que le logo du DSF n'apparaisse pas sur les invitations.

Il rappelle que tous les dossiers FAFA sont traités dans un premier temps par l'instance départementale.

- **Assemblée Générale du CDOS du 24/02/22 :**

Pascal TRANQUILLE a assisté à l'AG du CDOS. Il informe ses collègues que les difficultés à intégrer le milieu scolaire n'est pas l'apanage du Football. En effet, ses rencontres avec d'autres intervenants confirment les mêmes problèmes relationnels et des dispositions peu évidentes de la part des CDP EPS de notre département.

- **Rencontre avec le Président des maires de la Somme :**

Pascal précise qu'il va solliciter un rendez-vous avec la Présidente des Maires de la Somme, à cet effet il sollicite les membres pour lui remonter les questions qu'il devra exposer durant cet entretien.

- **Préparation de l'AG du 24/06/22 :**

De nombreux texte étant à modifier, il informe qu'il y aura plusieurs réunions de préparation.

3. Présentation du Schéma Départemental du DAP (Développement et Animation des Pratiques)

La présentation est effectuée par Angélique DANTIN, CTD DAP, qui informe qu'il s'agit d'un travail collectif, avec la mise en place de plusieurs cellules comprenant des membres de commission, des représentants de club, des élus, ainsi que Julie et Emmanuel. Elle remercie l'ensemble des personnes ayant pris part à l'élaboration du Schéma Départemental du DAP qu'elle propose sous la forme d'un diaporama (voir en pièce jointe).

Elle précise que ce schéma se décline sur 8 axes, avec 3 à 4 enjeux par axe qui ont été définis au regard des points faibles et forts après récupération des données, synthétisées dans les différents tableaux.

Les 8 axes, et les enjeux, sont les suivants :

1. **Le Foot des enfants (5 à 12 ans)**

- a. Optimiser la promotion, l'accueil et le climat de pratique

- b. Adapter et harmoniser l'offre de pratique
- c. Améliorer l'encadrement et animer le réseau
- 2. Le Foot des jeunes (13 à 18 ans)**
 - a. Optimiser et diversifier l'offre de pratique (compétitive et/ou de loisir)
 - b. Développer l'identité club et citoyenneté
 - c. Améliorer la formation et le suivi de l'encadrement
- 3. La Pratique Féminine**
 - a. Améliorer le niveau de l'encadrement
 - b. Développer et améliorer l'offre de pratique spécifique féminine
 - c. Développer et accompagner les écoles de foot féminines
- 4. La Pratique de Loisir**
 - a. Développer les sections « Loisirs » dans les clubs
 - b. Promouvoir les nouvelles pratiques
 - c. Améliorer la formation des référents
- 5. Le Foot en milieu scolaire**
 - a. Promouvoir les actions partenariales et les relations institutionnelles
 - b. Développer la passerelle Etablissements-Clubs
 - c. Améliorer la formation des intervenants du milieu scolaire
 - d. Améliorer les outils de communication
- 6. La Pratique Futsal**
 - a. Promouvoir l'activité
 - b. Développer les structures d'accueil
 - c. Assurer la continuité du parcours de formation du joueur
 - d. Déployer l'offre de formation de l'encadrement
- 7. La Structuration des clubs**
 - a. Développer la structuration des clubs : maillage territorial
 - b. Optimiser l'accompagnement des Projets clubs
 - c. Déployer efficacement le PEF (Programme Educatif Fédéral)
 - d. Accompagner les membres des clubs
- 8. Le Beach soccer**
 - a. Promouvoir l'activité
 - b. Développer les structures d'accueil

Les enjeux sont tous détaillés dans le document joint.

Prochaine réunion du Comité directeur à définir.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE